



VILLE DE SAINT-BASILE
MRC DE PORTNEUF
PROVINCE DE QUÉBEC

**SAINT
BASILE**

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis est par les présentes donné par la soussignée :

Lors de la séance régulière qui se tiendra le lundi 13 avril 2026, à 19h00 au 20 rue Saint-Georges à Saint-Basile :

"Conformément à l'article 105.1 de la Loi sur les cités et villes, le rapport financier et le rapport des vérificateurs pour l'année 2025 de la Ville de Saint-Basile seront présentés."

DONNÉ à Saint-Basile ce 7^e jour d'avril deux mille vingt-six.

Manon Jobin
Directrice des finances, greffière-trésorière